

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE PARTICIPATION SELECTION NATIONALE 2023

CYCLISME VTT ***Championnat du*** ***Monde*** ***E-MTB***





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés à l'UCI sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

Championnats du Monde E-MTB

9 août 2023

(Glentress Forest)

1/ Informations générales et réglementaires

Tous les coureurs français au départ devront impérativement porter la tenue nationale (maillot + cuissard) selon la réglementation UCI. (cf formalités ci-dessous)

Tous les coureurs français au départ se déplaceront à leurs frais ou ceux de leur team (assistance technique de leur team) et s'acquitteront sur place des éventuels frais d'engagement.

Pour toute information utile sur le championnat du monde e-mtb :
https://downloads.ctfassets.net/76117gh5x5an/U5qfGkBTQw1rWYKVdv4mm/b2daabeb199c76e94413ed28c30f5ff1/2023_UCI_GUIDE_GLASGOW2023_BULLETIN_inside_EN.pdf

2/ Demande de candidature :

Les pilotes candidat(e)s à la participation aux championnats du monde e-mtb (qualifiés d'office par la coupe du monde e-mtb UCI 2023 ou par les résultats au championnat du monde e-mtb 2022 ou qui sollicitent une wild card FFC) doivent compléter le formulaire en lien suivant :

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=EXwZaWBXtkCmvszsGcMtaCKxUcVmaSFBiLnE_aDleyVUMkZXOUtCS1FLTThBNUtHUKRNRkdXVINFTC4u&web=1&wdLOR=c9A9EEE81-B33C-471A-B1B9-F6592F3A66D9

Les pilotes candidats doivent participer au championnat de France VTT E-MTB qui a lieu le 8 juillet à Puy St Vincent (05).

3/Modalités de sélection

EQUIPE DE FRANCE

Frais à la charge du coureur – Dotation et tenue France offerte (Maillot/Cuissard)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 3 des championnats du Monde E-MTB 2022
- Avoir terminé dans le top 3 d'une des coupes du Monde UCI E-MTB 2023 précédant les championnats du Monde
- Le vainqueur du Championnat de France VTTae XC 2023 (8 juillet, Puy St Vincent)

Seront sélectionnés-ées en équipe de France nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé, avec priorité aux résultats 2023, en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats du monde.

Dates d'annonce de la sélection en équipe de France : semaine du 10 Juillet

Sélection Nationale

Frais et tenue France à la charge du coureur

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé entre la 4^{ème} et la 10^{ème} place des championnats du Monde UCI E-MTB 2022
- Être dans le top 15 du classement provisoire de la coupe du monde UCI XC E-MTB au 13 Juin 2023
- Avoir terminé entre la 2^{ème} place et la 5^{ème} place du Championnat de France 2023 E-MTB (8 Juillet Puy St-Vincent)

Dates d'annonce de la sélection en sélection nationale : semaine du 10 Juillet

4/ Formalités à remplir après sélection

Tenue nationale

Les athlètes qualifiés en « équipe de France » auront la possibilité d'apposer un sponsor sur la poitrine du maillot (à la place du logo FFC) dans la limite des 80cm² réglementaires suivant les articles 1.3.057 et 1.3.058 du règlement de l'UCI concernant les marquages autorisés. Les athlètes qualifiés sur les quotas nationaux doivent se procurer la tenue nationale sur la boutique FFC, sans possibilité d'apposer un sponsor sur la poitrine. Tous les coureurs doivent porter l'équipement du fabricant "ALE".

5/ Ethique

Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné pour ce championnat du monde.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

- Emmanuelle Lapierre, secretariat DTN
e.lapierre@ffc.fr ; 01 81 88 09 52
- Joaquim LOMBARD, Manager Développement
j.lombard@ffc.fr 0608370896

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr with the following structure:

- Navigation menu: VIE FÉDÉRALE, LICENCES, DTN, CYCLISME FÉMININ, LOISIRS
- Main content sections:
 - PRÉSENTATION DE LA DTN**
 - > Directeur Technique National
 - > Conseiller
 - > Conseiller technique
 - > Travailler ou collaborer au sein de la DTN
 - INSTITUT NATIONAL DE FORMATION**
 - > Formation des cadres techniques fédéraux
 - > Formation des cadres techniques professionnels
 - > Double projet de l'athlète de Haut Niveau
 - > Taxe d'apprentissage
 - > Ressources documentaires
 - MÉDICAL – LUTTE CONTRE LE DOPAGE**
 - HAUT NIVEAU**
 - > Equipe de France
 - > Les facteurs de la performance
 - > Les pôles
 - > Parcours de l'excellence sportive
 - DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**
 - > Projet de ligue
 - > Relation CTS
 - > Relation Direction Régionale
 - > Collectivité territoriale
 - > Librairie – vente en ligne

Red callout boxes highlight the following elements:

- A box pointing to the 'BOUTIQUE OFFICIELLE' link in the top right navigation area.
- A box pointing to the 'DTN' menu item in the top navigation bar.
- A box pointing to the 'HAUT NIVEAU / Equipe de France' link in the 'HAUT NIVEAU' section.